

COMMUNE D'ARD O I X

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2014 A 20 H

Absents excusés : Bénédicte CABUS a donné pouvoir, Daniel BIENNIER



-PRESCRIPTION D'ELABORATION D'UN PLU

BUREAU D'ETUDE PLU

Madame le Maire informe que l'ouverture des plis aura lieu après réception de toutes les offres.

- COMMERCES ET LOGEMENTS « LES AUCHES »

Les plans seront légèrement modifiés en raison d'une demande d'un local supplémentaire.

Le nouveau bâtiment devrait être opérationnel en juin 2015.

-ASSAINISSEMENT DE CORMES – TRANCHE 3

CORMES – TRAVAUX ASSAINISSEMENT TRANCHE 3 – CHOIX DES ENTREPRISES

Madame le Maire informe le conseil municipal que la date de remise des plis était le 23 septembre à 12 h et que l'ouverture des plis a eu lieu le 24 septembre à 17 heures. Le choix a eu lieu le mercredi 1^{er} octobre à 19 heures.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le choix de l'entreprise et autorise Madame le Maire à signer le marché

« Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure adaptée a été mise en place pour les travaux d'assainissement de Cormes 3^{ème} tranche.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis le 8 août 2014 au journal le Dauphiné Libéré et le DCE mis en ligne sur achatpublic.com

Après ouverture et analyse des offres par la commission, le conseil municipal approuve le choix de l'entreprise et autorise Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue, soit : Sarl DUCOIN TPL pour un montant de 116.046,55.HT, soit 139.255,86 € TTC »

Le conseil municipal autorise également Madame le Maire à signer les conventions de passage

« Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les conventions de passages relatives aux travaux d'assainissement du hameau de Bauvoir. »

Antoine GACHES informe le conseil municipal du mauvais fonctionnement de la station d'épuration du village. Suite au dernier curage, le résidu laissé sur l'empierrement a diminué l'infiltration empêchant le développement des roseaux.

Une rencontre a eu lieu à ce sujet afin d'envisager une solution entre les différents prestataires. De plus, certaines eaux pluviales descendent à la station d'épuration. Une des solutions serait de mettre en séparatif les réseaux qui ne le sont pas avant de débiter la réfection de la station.

Au préalable, un diagnostic des réseaux sera établi courant 2015.

Antoine GACHES souligne cependant que le rejet est encore de bonne qualité.

- DIVERS

Il est fait état de la visite du centre de tri à St Barthelemy de Vals par les élus. Les ordures ménagères sont recyclées en compost suite à un prélèvement au préalable des parties métalliques, du textile et de l'aluminium.

Un compte-rendu est également donné suite à une réunion relative au cimetière qui portait sur la réglementation, la gestion et l'évolution de la législation.

La séance est levée à 21 heures 40